



Communiqué de presse

Le 6 octobre 2021

Alerte sur les métiers des solidarités et de la santé : Lancement de la mobilisation nationale !

Rassemblements en région, débats, communiqués interfédéraux, motions, appel à témoignages, campagne sur les réseaux sociaux... l'appel lancé le 20 septembre par le réseau Uniopss-Uniopss pour cette journée du 6 octobre 2021 a fortement mobilisé sur les territoires. Cette dynamique se poursuivra dans les semaines et les mois qui viennent. Objectif : interpeller les pouvoirs publics et sensibiliser l'opinion sur la crise qui touche les métiers du soin et de l'accompagnement.

Pénurie de personnels, inégalités de traitement entre les professionnels, manque de reconnaissance du rôle social de ces derniers, évolution de carrière peu lisible, épuisement des équipes travaillant à domicile ou en établissement... Malgré des alertes répétées sur les tensions dans les structures et services des champs du médico-social, du social et de la santé, les réponses des pouvoirs publics ne sont pas à la hauteur de la crise croissante que connaît le secteur.

Comme l'a souligné Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, en ouverture de la conférence de presse du 6 octobre, réunissant plusieurs structures nationales représentant des secteurs impactés par cette crise (APF France handicap, Unapei, OSE, Fondation de l'Armée du Salut et GNDA) : « *Les associations sont aujourd'hui confrontées à des inégalités et des injustices qui se répercutent sur les publics aidés ou soutenus – inégalités entre le secteur public et le secteur privé non lucratif, inégalité de reconnaissance du travail par les pouvoirs publics, inégalités de rémunérations à niveau d'étude comparable...* ».

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : « *Depuis 15 ans, ces professionnels engagés au quotidien auprès de personnes en situation de vulnérabilité n'ont connu aucune revalorisation salariale* », souligne Eric Yapoudjian, directeur général de la Fondation de l'Armée du Salut. Alors qu'il faudra plus de 90 000 infirmiers et plus de 200 000 aides-soignants dans les toute prochaines années, comment faire face, quand ces mêmes professionnels démarrent respectivement avec un salaire de 1 600 euros et de 1 400 euros ? Rappelons qu'en 2050, plus de 5 millions de Français auront plus de 85 ans : « *Nous n'avons plus le temps d'attendre* ».

Pascale Ribes, présidente de APF France handicap, pointe, quant à elle, un « *secteur médico-social à deux vitesses* », conséquence du Ségur, avec des « *fractures entre les personnels et entre les établissements* » et une dégradation du climat social.

Résultat : une pénurie grandissante de personnels et un risque de services « *low cost* ». Luc Gateau, président de l'Unapei, évoque ainsi ces établissements qui, faute de professionnels en nombre suffisant, ne peuvent plus assurer trois repas par jour à des personnes polyhandicapées, ou le département de Loire-Atlantique dans lequel les structures se trouvent

contraintes de recourir au bénévolat et à l'aide de personnes retraitées, ou encore le département des Hauts-de-Seine, où du fait de 50 postes aujourd'hui non pourvus, on renvoie les personnes dans leur famille...

Dans le même temps, alors que les besoins sociaux s'intensifient, les entrées en formation dans l'ensemble des métiers du social ont diminué de 10 % et certains jeunes abandonnent leur cursus en cours de route. Ainsi, selon des données publiées par la DREES, le secteur de l'accompagnement médico-social a connu, entre 2010 et 2018, une baisse de 50 % des personnes formées, indique Patricia Sitruk, directrice générale de l'OSE.

Conséquence : les directeurs de structures estiment ne plus pouvoir « *assurer la sécurité des personnes accompagnées et des professionnels* » déclare Sophie Péron, co-présidente du GNDA : « *Sans professionnels formés et motivés, nous estimons que nous ne pouvons plus effectuer correctement nos missions.* »

C'est donc bien un cri d'alarme que les acteurs associatifs des solidarités veulent lancer, a conclu Patrick Doutreligne, pour éviter que l'étape d'après soit celle de la « *non-assistance à personne en danger* » : car derrière ces métiers, il y a de personnes âgées, en situation de handicap, de jeunes enfants ou adolescents, de personnes exclues ou en difficultés sociales qui ont besoin d'être accompagnées ou accueillies et qui risquent de se retrouver hors des structures et services.

Au-delà des actions, rassemblements, communications qui rythment cette journée du 6 octobre partout en France, les acteurs associatifs réunis au sein du réseau Uniopss-Uriopss insistent sur plusieurs priorités pour rendre ces métiers de l'humain plus attractifs :

- Revaloriser les salaires de l'ensemble des professionnels du soin et de l'accompagnement.
- Promouvoir l'utilité sociale et le sens de l'engagement auprès des personnes vulnérables, notamment par la sensibilisation des citoyens.
- Changer de regard sur les publics accompagnés par ces professionnels pour combattre les représentations parfois négatives.
- Ouvrir davantage les établissements sociaux et médico-sociaux vers l'extérieur.
- Promouvoir ces métiers dès le collège (avec des formations reconnues également dans un parcours certifiant et diplômant et qui amènent à des revalorisations salariales, soutenues par les financeurs public)
- Organiser des parcours de formation (travail conjoint entre la Région, l'État et le Département) et créer des passerelles entre les métiers.
- Améliorer la qualité de vie des professionnels : horaires de travail, équilibre vie privée/vie professionnelle, mobilité géographique, lieu d'exercice adapté, prévention des risques, déploiement d'un accueil, intégration et facilitation d'hébergement des professionnels, ou d'emploi pour le conjoint...
- Lutter contre la sinistralité de certains secteurs, en prévoyant une politique de prévention des accidents psycho-sociaux et physiques.

Face aux mutations et défis auxquels sont confrontées les associations des solidarités et de la santé, il est aujourd'hui indispensable de mobiliser tous les leviers disponibles. Car défendre l'attractivité des métiers de l'humain et du *Care*, c'est d'abord défendre une qualité d'accompagnement et donner les moyens aux professionnels d'exercer au mieux leurs missions au service des personnes accueillies dans les établissements et services.

Contact presse : Valérie Mercadal - Tél. 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr